



Portrait des salaires

du milieu communautaire 2025

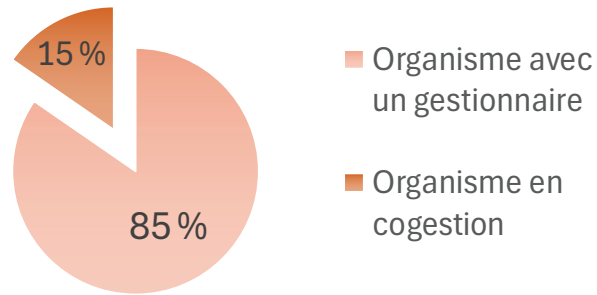
MRC de Montmagny et de L'Islet
Mars 2026

- ③ Gestion
- ⑧ Administration
- ⑬ Intervenant·e
- ⑱ Chargé·e de projet
- ⑳ Agent·e communautaire
- ㉘ Les avantages sociaux

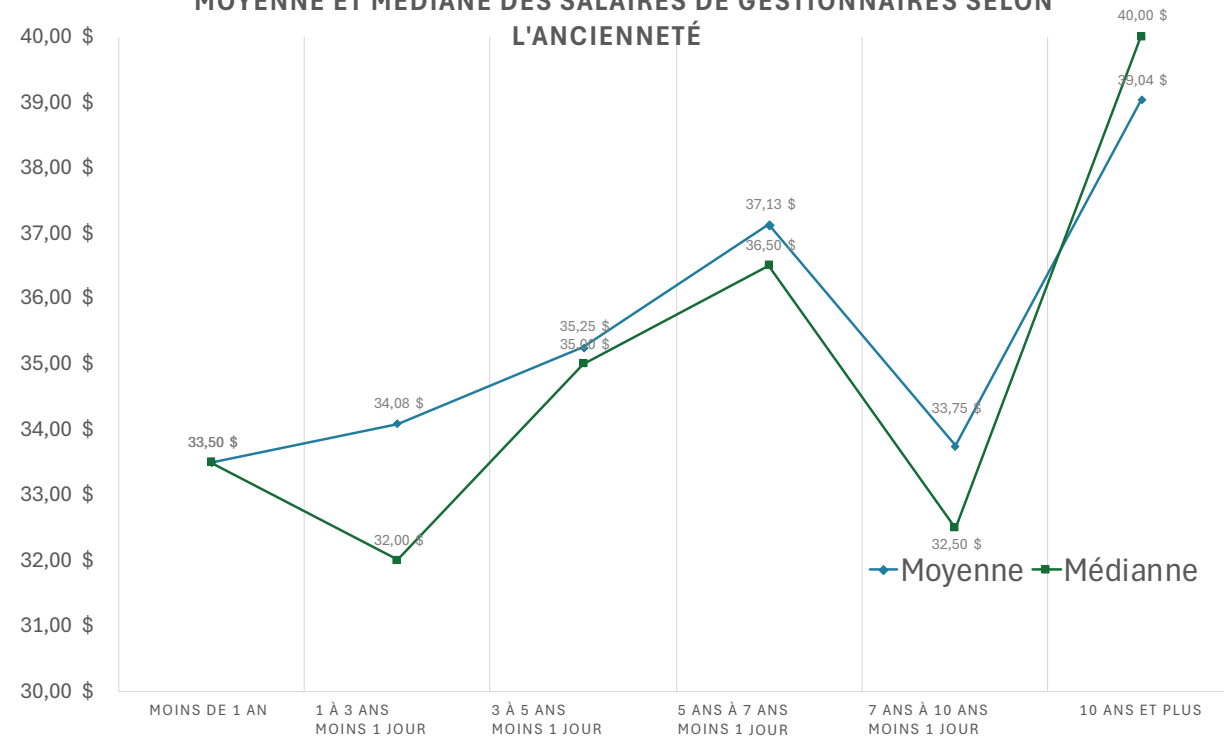


GESTION

TYPE DE GESTION



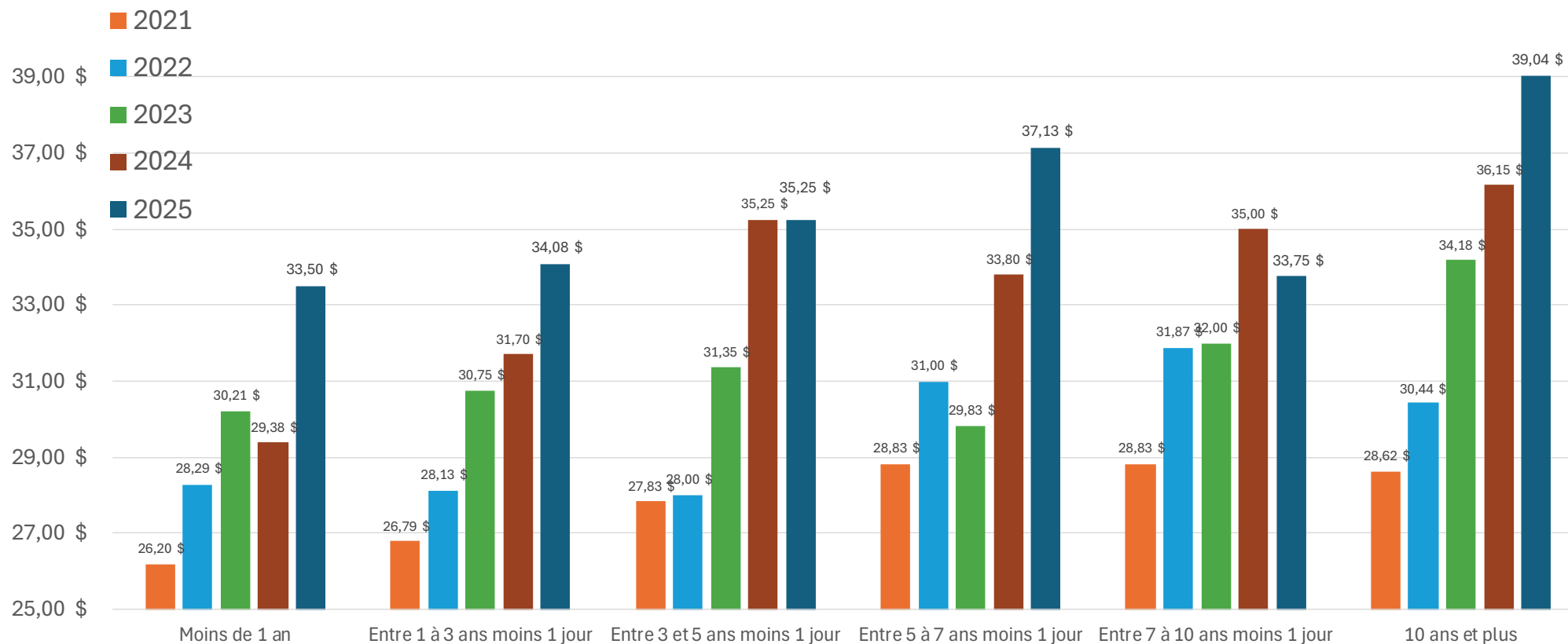
MOYENNE ET MÉDIANE DES SALAIRES DE GESTIONNAIRES SELON L'ANCIENNETÉ



	Moins de 1 an	1 à 3 ans moins 1 jour	3 à 5 ans moins 1 jour	5 à 7 ans moins 1 jour	7 à 10 ans moins 1 jour	10 ans et plus
Moyenne	33,50 \$	34,08 \$	35,25 \$	37,13 \$	33,75 \$	39,04 \$
Médiane	33,50 \$	32,00 \$	35,00 \$	36,50 \$	32,50 \$	40,00 \$
Nombre	2	6	4	4	4	14

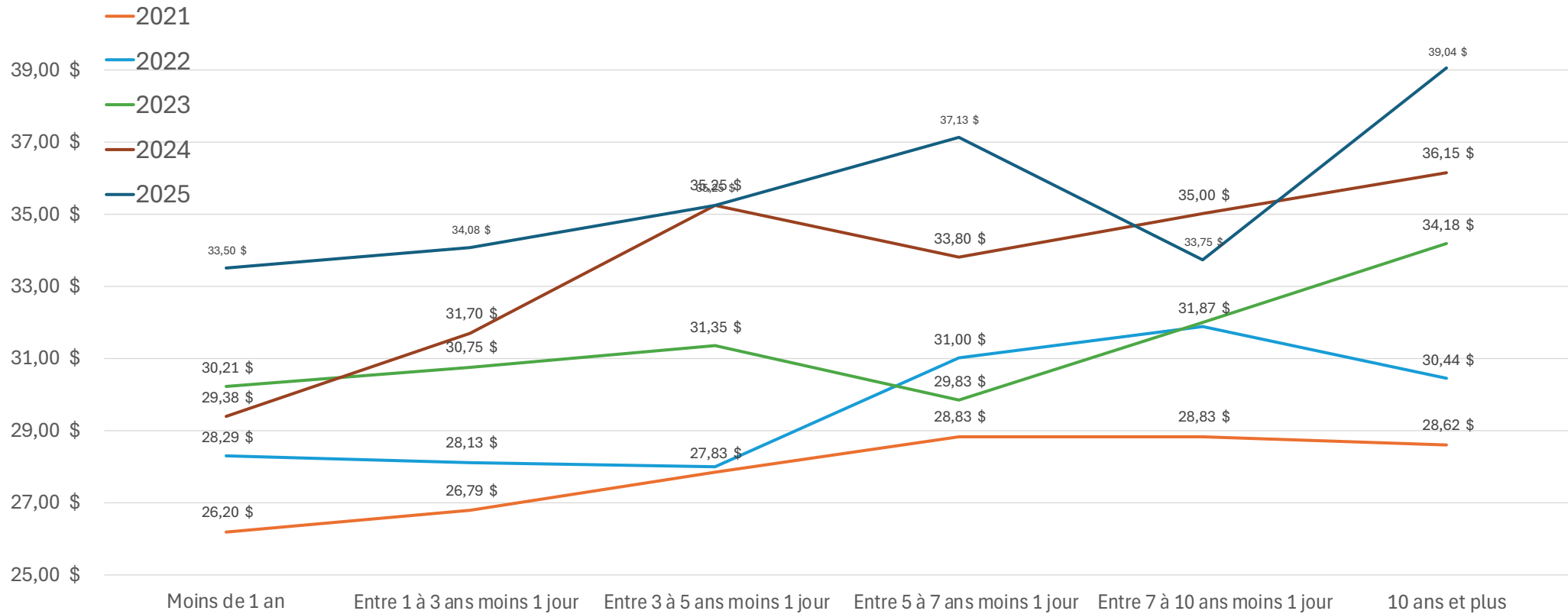
Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 1

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES GESTIONNAIRES SELON L'ANCIENNETÉ



Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 2

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES GESTIONNAIRES SELON L'ANCIENNETÉ



- Selon la moyenne :**
- Moyenne globale pour 2021 : 27,85 \$/h
 - Moyenne globale pour 2022 : 29,62 \$/h
 - Moyenne globale pour 2023 : 31,39 \$/h
 - Moyenne globale pour 2024 : 33,55 \$/h
 - Moyenne globale pour 2025 : 35,46 \$/h

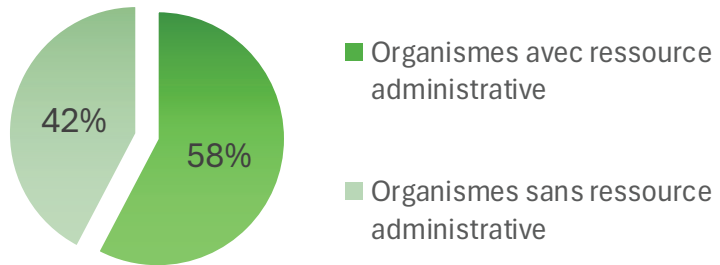
Depuis 2021, la moyenne globale des salaires des gestionnaires a augmenté de 27 %, soit environ 6 % par année.

Observation générale :

- Une donnée dans la catégorie de 7 à 10 ans moins un jour est plus éloignée des autres et fait diminuer la moyenne.
- Le nombre de réponses dans cette catégorie est assez élevé pour être représentatif du marché, surtout pour celle de 10 ans et plus (14 réponses).
- La majorité des organismes ayant répondu au sondage ont un gestionnaire avec plus de 10 ans d'ancienneté (54 %).

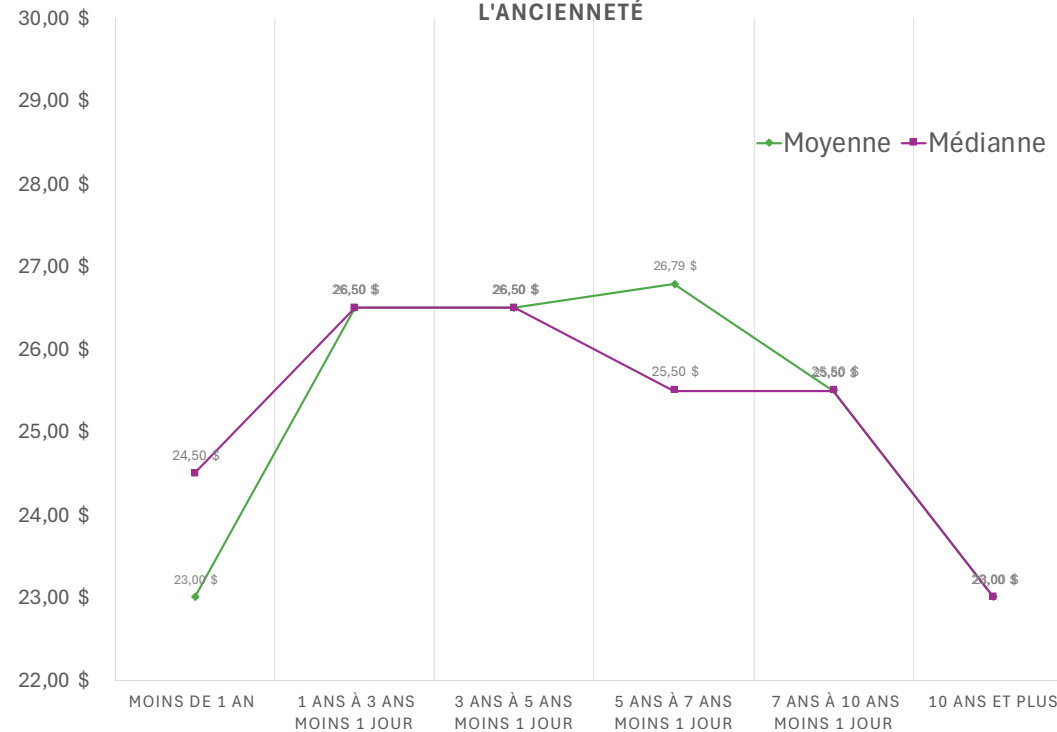
ADMINISTRATION

PRÉSENCE D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE



***Trois personnes n'ont rien inscrit; nous considérons donc qu'elles n'en ont pas.*

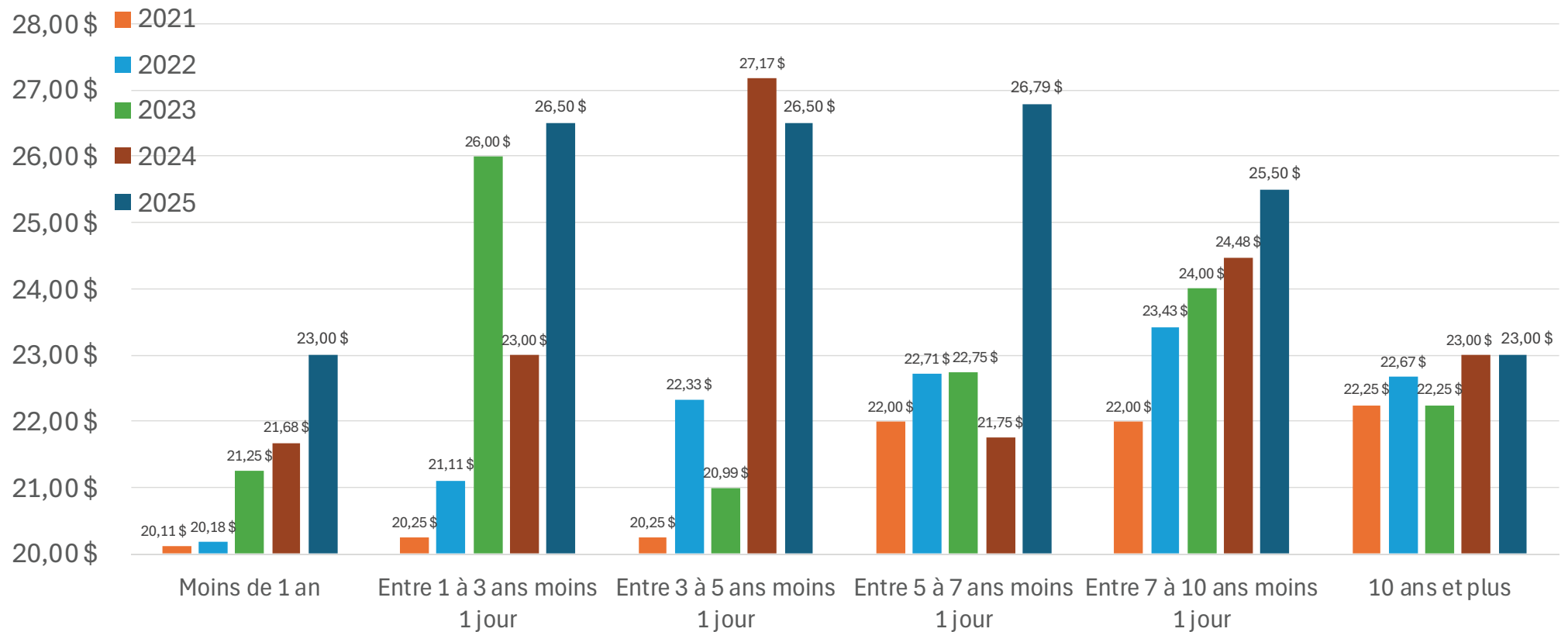
MOYENNE ET MÉDIANNE DES SALAIRES DE L'ADMINISTRATION SELON L'ANCIENNETÉ



	Moins de 1 an	1 à 3 ans moins 1 jour	3 à 5 ans moins 1 jour	5 à 7 ans moins 1 jour	7 à 10 ans moins 1 jour	10 ans et plus
Moyenne	23,00 \$	26,50 \$	26,50 \$	26,79 \$	25,50 \$	23,00 \$
Médiane	24,50 \$	26,50 \$	26,50 \$	25,50 \$	25,50 \$	23,00 \$
Nombre	4	2	2	7	1	2

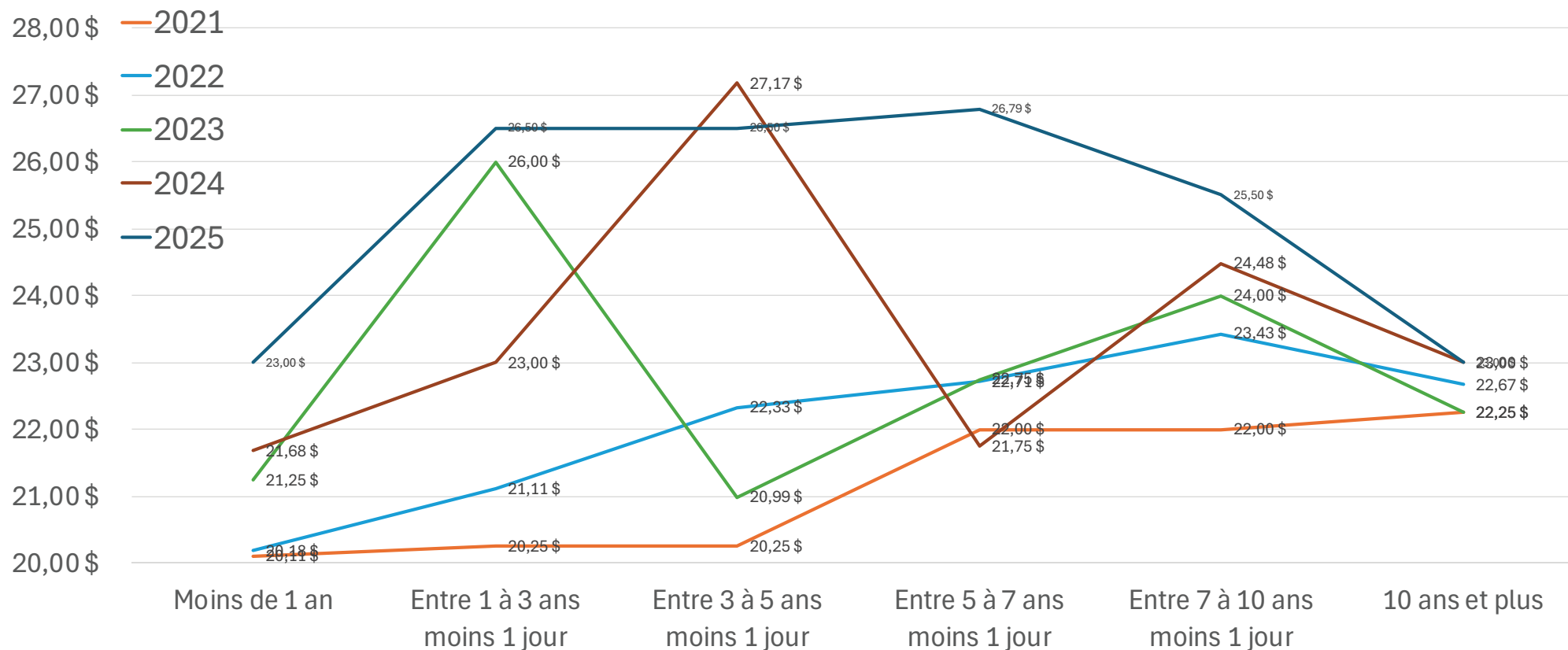
Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 1

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DE L'ADMINISTRATION SELON L'ANCIENNETÉ



Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 2

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DE L'ADMINISTRATION SELON L'ANCIENNETÉ



- Selon la moyenne :**
- Moyenne globale 2021 : 20,98 \$/h
 - Moyenne globale 2022 : 21,86 \$/h
 - Moyenne globale 2023 : 22,87 \$/h
 - Moyenne globale pour 2024 : 23,51 \$/h
 - Moyenne globale pour 2025 : 25,21 \$/h

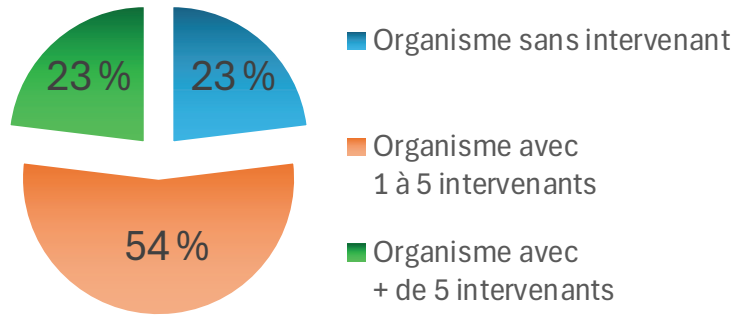
Depuis 2021, la moyenne globale des salaires de l'administration a augmenté de 20 %, soit environ 5 % par année.

Observation générale :

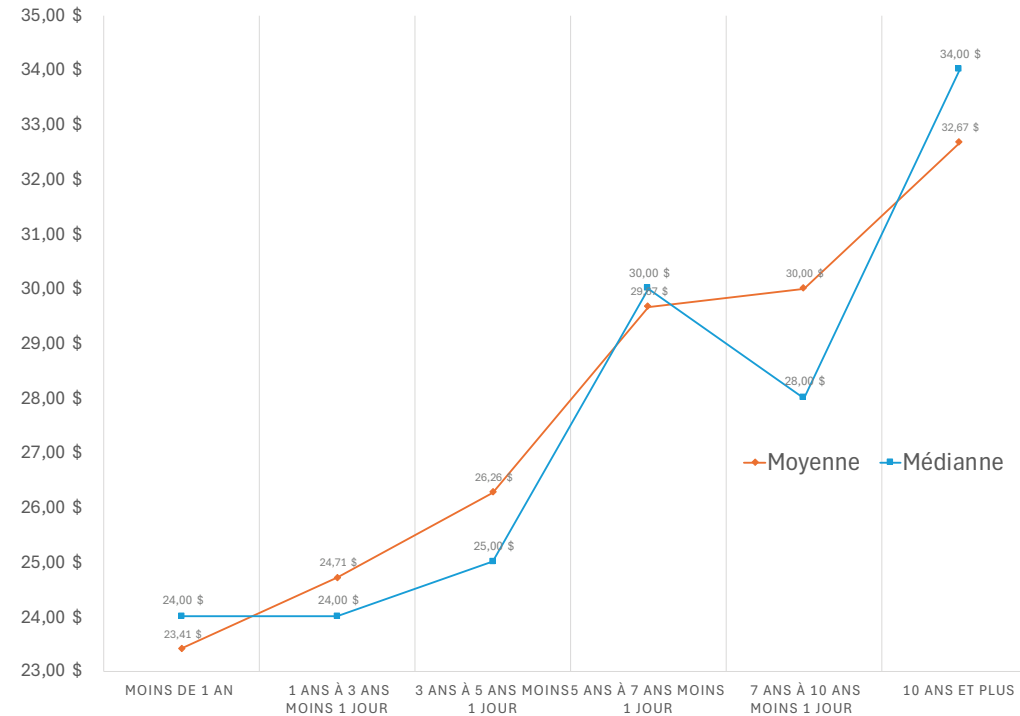
- L'échantillon de réponses pour ce poste est très petit, ce qui rend les résultats moins représentatifs.
- Puisque 42 % des organismes n'ont pas de ressource administrative dans leur équipe, cela explique le nombre de réponses obtenues, plus faible comparativement aux autres postes.
- La catégorie de 10 ans et plus ne compte que deux réponses, et ce sont les mêmes qu'en 2024.

INTERVENANT·E

NOMBRE D'INTERVENANT•ES PAR ORGANISATION



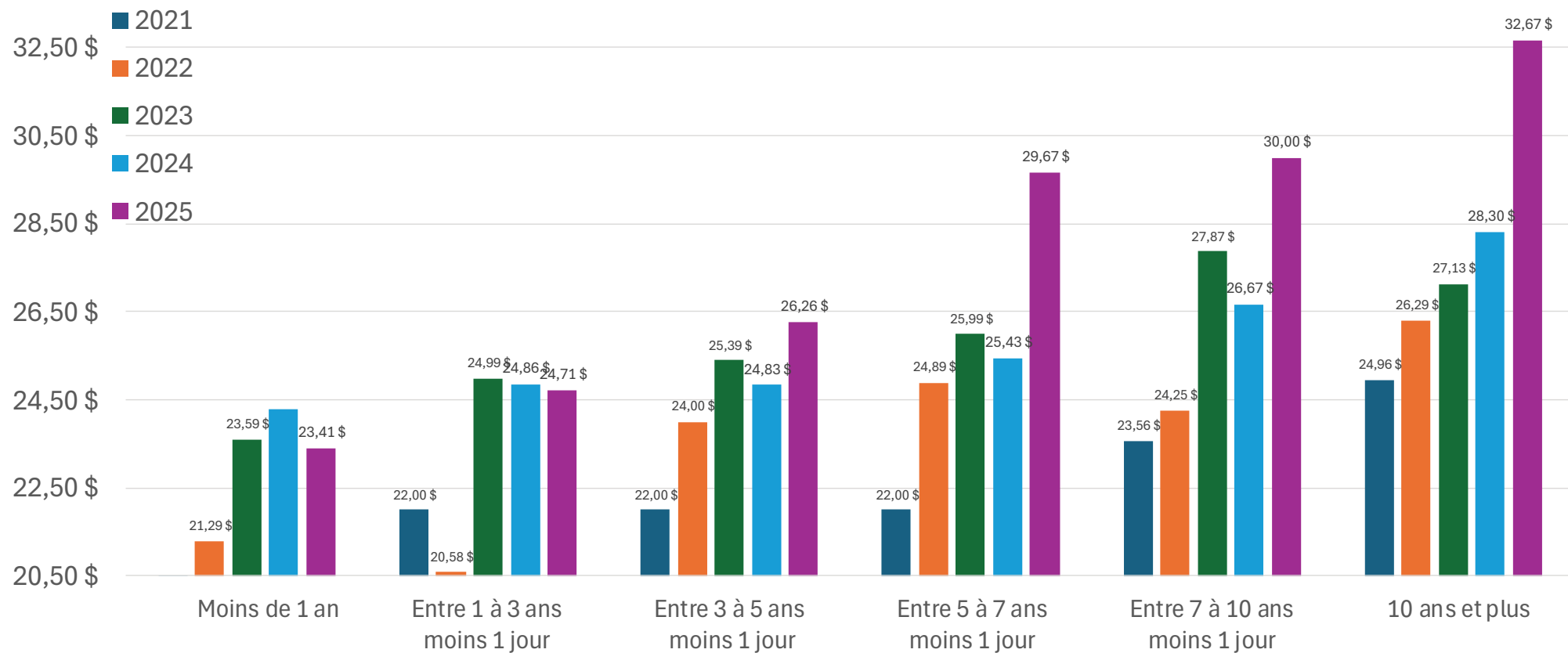
MOYENNE ET MÉDIANE DES SALAIRES DES INTERVENANT•ES SELON L'ANCIENNETÉ



	Moins de 1 an	1 à 3 ans moins 1 jour	3 à 5 ans moins 1 jour	5 à 7 ans moins 1 jour	7 à 10 ans moins 1 jour	10 ans et plus
Moyenne	23,41 \$	24,71 \$	26,26 \$	29,67 \$	30,00 \$	32,67 \$
Médiane	24,00 \$	24,00 \$	25,00 \$	30,00 \$	28,00 \$	34,00 \$
Nombre	16	19	19	12	5	15

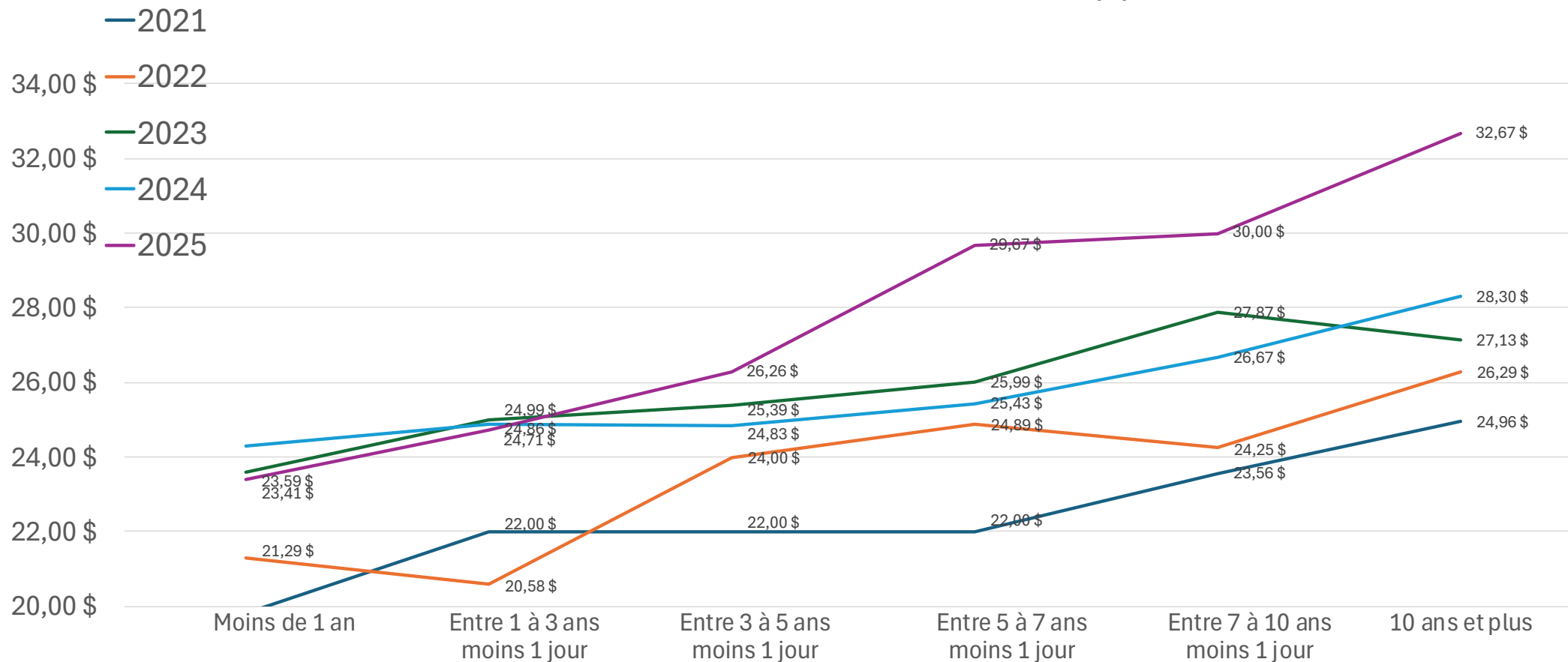
Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 1

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES INTERVENANT•ES SELON L'ANCIENNETÉ



Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 2

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES INTERVENANT(E)S SELON L'ANCIENNETÉ



- Selon la moyenne :**
- Moyenne globale pour 2021 : 22,44 \$/h
 - Moyenne globale pour 2022 : 23,34 \$/h
 - Moyenne globale pour 2023 : 25,69 \$/h
 - Moyenne globale pour 2024 : 25,73 \$/h
 - Moyenne globale pour 2025 : 27,79 \$/h

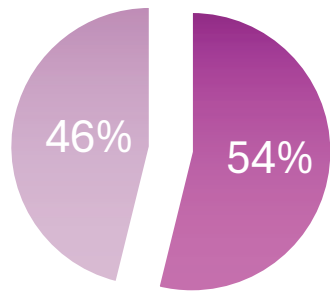
Depuis 2021, la moyenne globale des salaires des intervenants a augmenté de 24 %, soit d'environ 6 % par année.

Observation générale :

- On observe que la différence entre les moyennes de 2022 et de 2023 est la plus importante. Une augmentation de 10 % a été observée entre ces deux années; ensuite, la progression est plus stable.
- Pour 2025, on observe une augmentation du salaire des intervenants ayant une ancienneté de plus de 5 ans.
- Le nombre de réponses pour ce poste est suffisamment élevé pour être représentatif du marché dans chacune des catégories d'ancienneté (85 réponses).

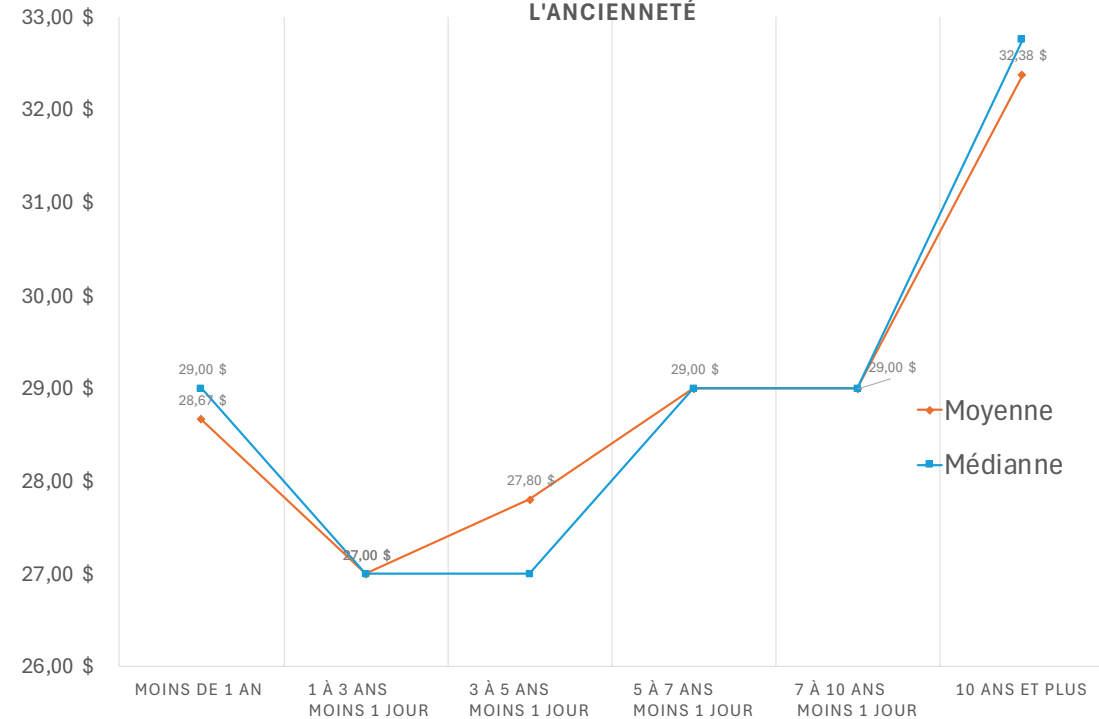
CHARGÉ·E
DE PROJET

PRÉSENCE D'UN·E CHARGÉ·E DE PROJET



- Organisme sans chargé·e de projet
- Organisme avec chargé·e de projet

MOYENNE ET MÉDIANE DES SALAIRES DES CHARGÉ(E)S DE PROJET SELON L'ANCIENNETÉ

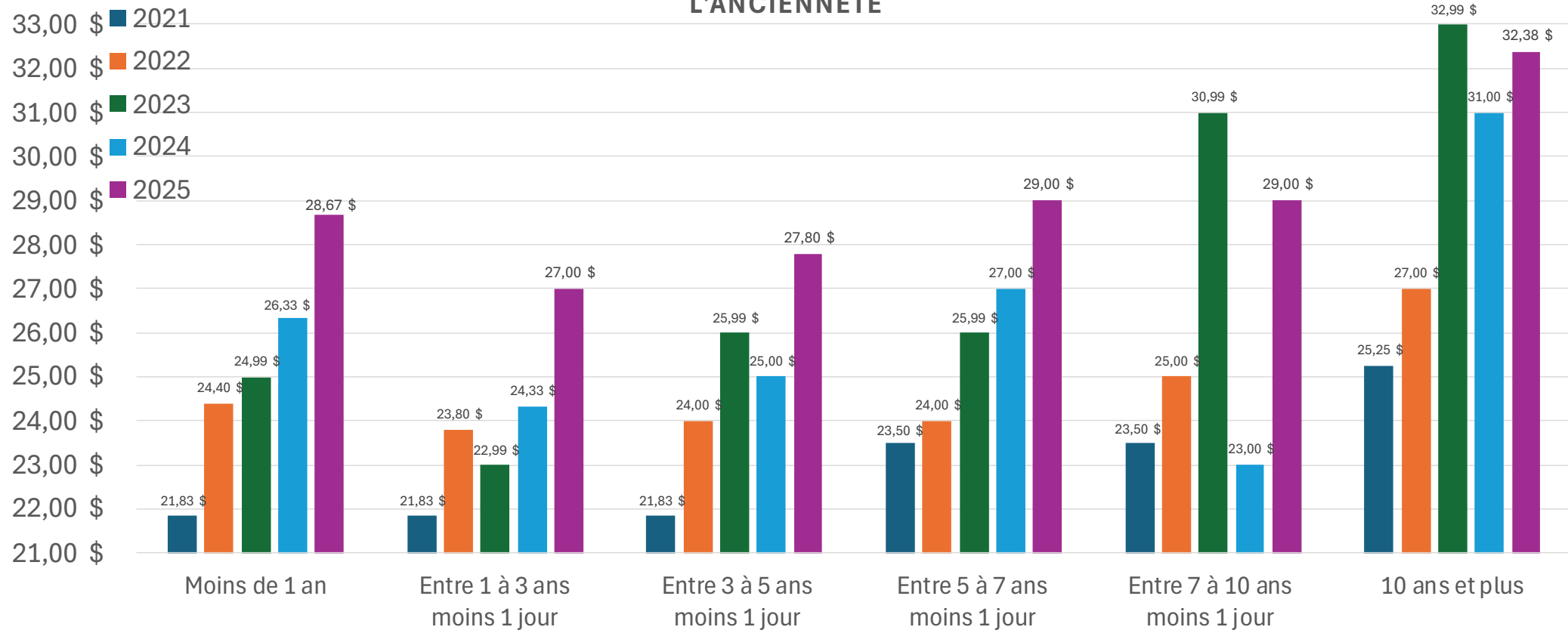


	Moins de 1 an	1 à 3 ans moins 1 jour	3 à 5 ans moins 1 jour	5 à 7 ans moins 1 jour	7 à 10 ans moins 1 jour	10 ans et plus
Moyenne	28,67 \$	27,00 \$	27,80 \$	29,00 \$	29,00 \$	32,38 \$
Médiane	29,00 \$	27,00 \$	27,00 \$	29,00 \$	29,00 \$	32,75 \$
Nombre	6	8	5	2	2	4

Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 1

CHARGÉ·E DE PROJET

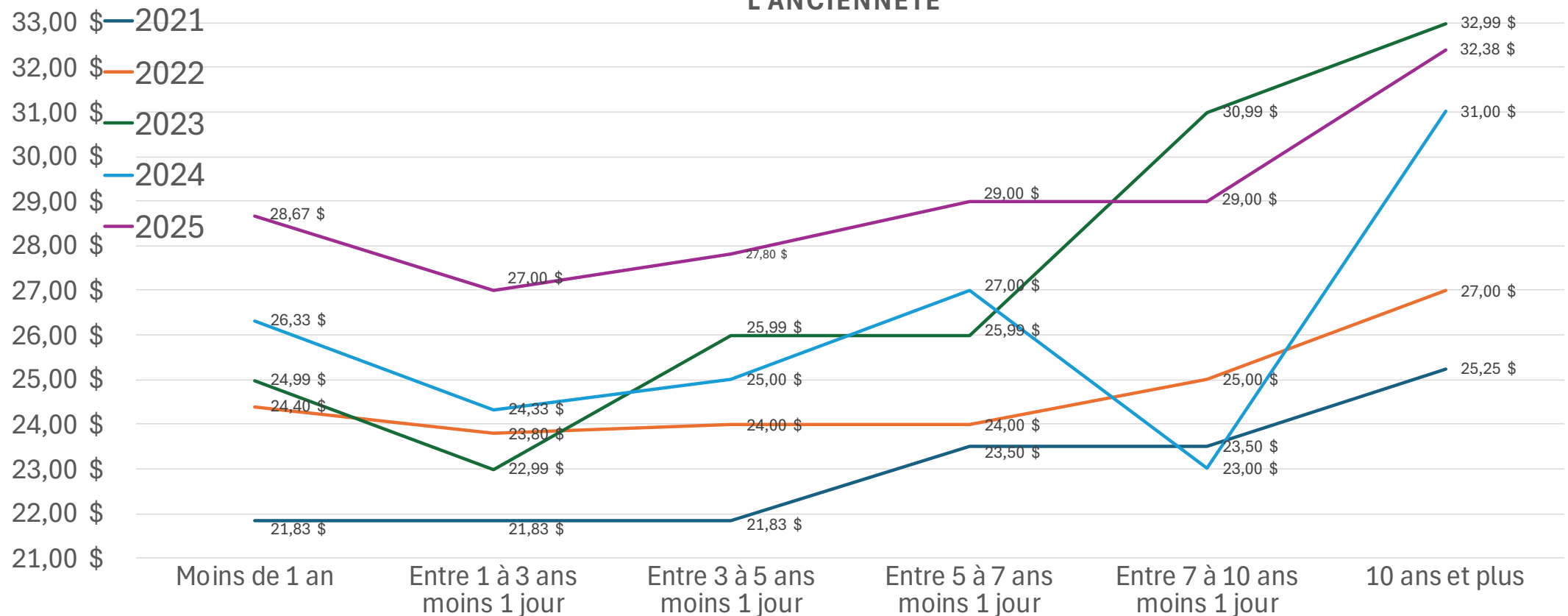
ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES CHARGÉ(E)S DE PROJET SELON L'ANCIENNETÉ



Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021 - Graphique 2

CHARGÉ·E DE PROJET

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES HORAIRES DES CHARGÉ(E)S DE PROJET SELON L'ANCIENNETÉ



- Selon la moyenne :**
- Moyenne globale pour 2021 : 23,17 \$/h
 - Moyenne globale pour 2022 : 24,70 \$/h
 - Moyenne globale pour 2023 : 25,82 \$/h
 - Moyenne globale pour 2024 : 26,11 \$/h
 - Moyenne globale pour 2025 : 28,97 \$/h

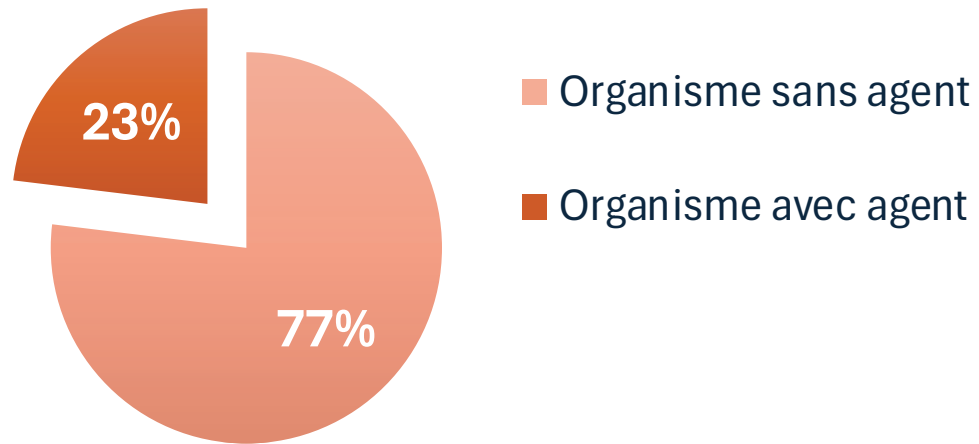
Depuis 2021, la moyenne globale des salaires des chargé·es de projet a augmenté de 25 %, soit d'environ 6 % par année.

Observation générale :

- Une donnée dans la catégorie de moins d'un an est significativement plus élevée que les autres et influence fortement la moyenne.

AGENT·E
COMMUNAUTAIRE

PRÉSENCE D'UN·E AGENT·E COMMUNAUTAIRE



	Moins de 1 an	1 à 3 ans moins 1 jour	3 à 5 ans moins 1 jour	5 à 7 ans moins 1 jour	7 à 10 ans moins 1 jour	10 ans et plus
Moyenne	22,67 \$	28,00 \$	26,00 \$	31,00 \$	34,00 \$	36,00 \$
Médiane	22,00 \$	28,00 \$	26,00 \$	31,00 \$	34,00 \$	36,00 \$
Nombre	3	2	1	1	1	1

Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021

AGENT·E COMMUNAUTAIRE

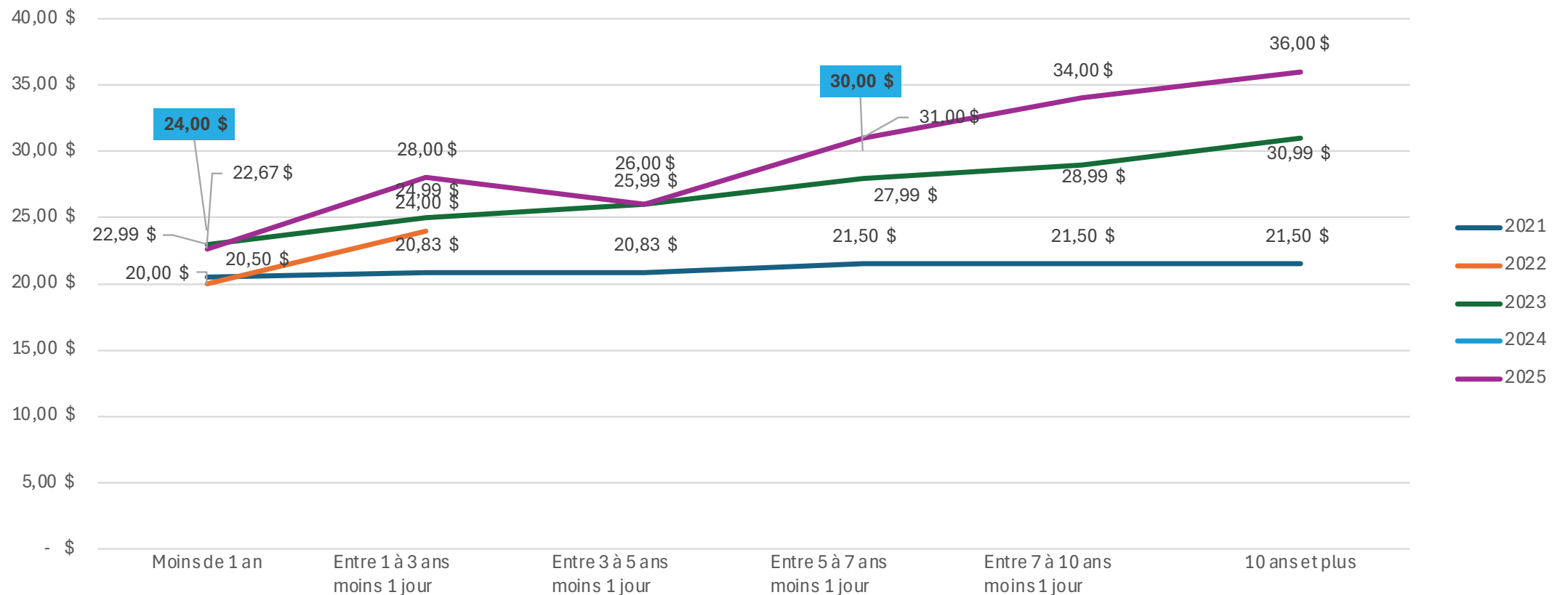
ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES AGENT(E)S COMMUNAUTAIRES SELON L'ANCIENNETÉ



Évolution de la moyenne des salaires depuis 2021

AGENT·E COMMUNAUTAIRE

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES SALAIRES DES AGENT(E)S COMMUNAUTAIRES SELON L'ANCIENNETÉ



- Selon la moyenne :**
- Moyenne globale pour 2021 : 21,08 \$/h
 - Moyenne globale pour 2022 : 22,00 \$/h (augmentation de 4,8 %)
 - Moyenne globale pour 2023 : 26,99 \$/h (augmentation de 22 %)
 - Moyenne globale pour 2024 non représentative vu le faible taux de réponses.
 - Moyenne globale pour 2025 : 29,61 \$/h

Depuis 2021, la moyenne globale des salaires des agents communautaires a augmenté de 40 %, soit d'environ 10 % par année.

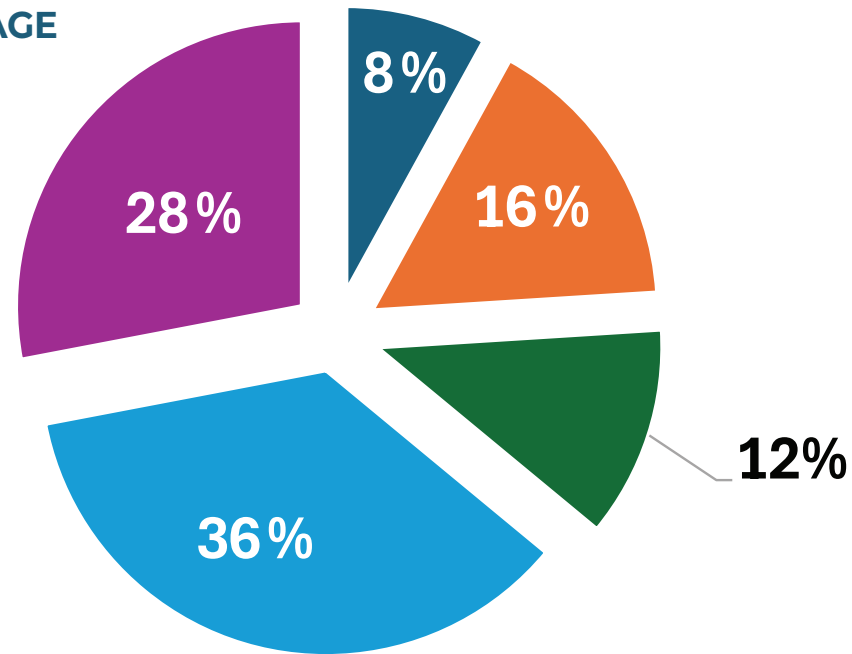
Observation générale :

- La majorité des organismes (77 %) n'ont pas d'agent·e communautaire, ce qui peut expliquer le faible nombre de réponses obtenues comparativement aux autres postes.
- Pour cette année, nous avons légèrement modifié la description du poste d'agent, le rendant plus large et permettant à plus d'organismes de retrouver un poste semblable dans leur organisation (sans nécessairement avoir le même nom, mais le même poste). Cela nous a permis d'obtenir davantage de réponses.

LES AVANTAGES SOCIAUX

FRAIS DE DÉPLACEMENT

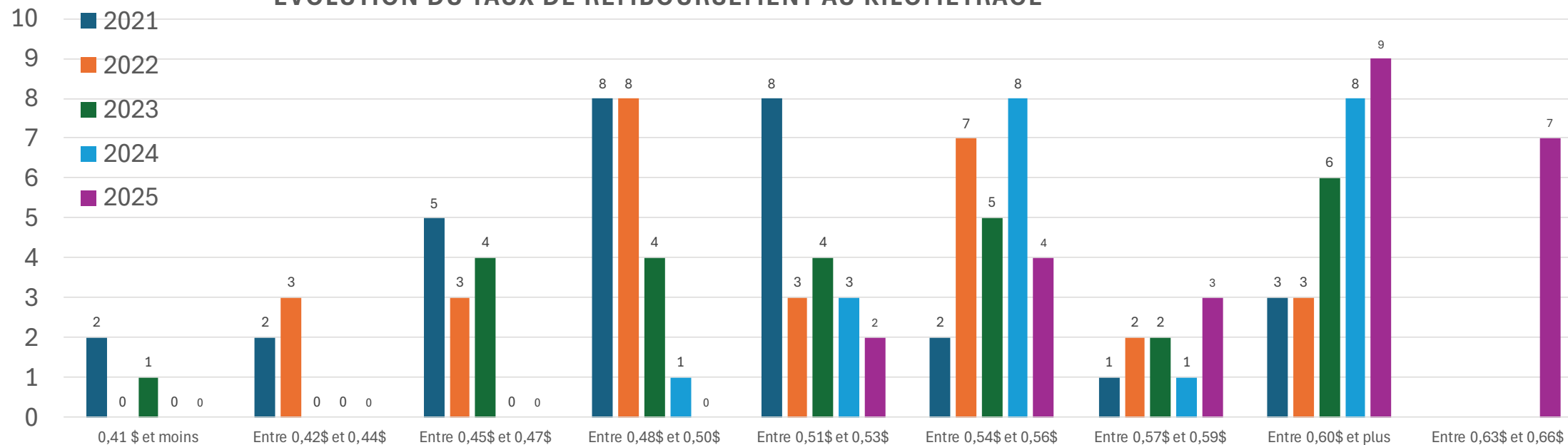
TAUX DE REMBOURSEMENT AU KILOMÉTRAGE



- Entre 0,51\$ et 0,53\$
- Entre 0,54\$ et 0,56\$
- Entre 0,57\$ et 0,59\$
- Entre 0,60\$ à 0,63\$
- Entre 0,63\$ et 0,66\$

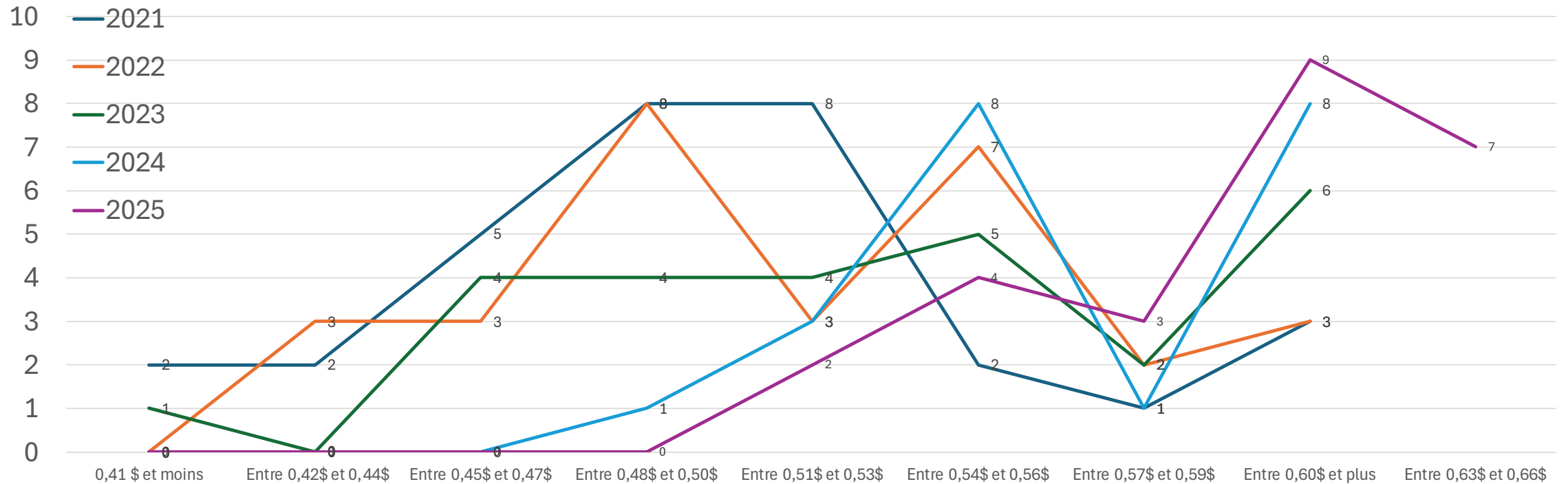
FRAIS DE DÉPLACEMENT - Graphique 1

ÉVOLUTION DU TAUX DE REMBOURSEMENT AU KILOMÉTRAGE



FRAIS DE DÉPLACEMENT - Graphique 2

ÉVOLUTION DU TAUX DE REMBOURSEMENT AU KILOMÉTRAGE



Remboursement des frais de kilométrage :

2023 : 0,53 \$/km
 2024 : 0,57 \$/km
 2025 : 0,60 \$/km

Observation générale :

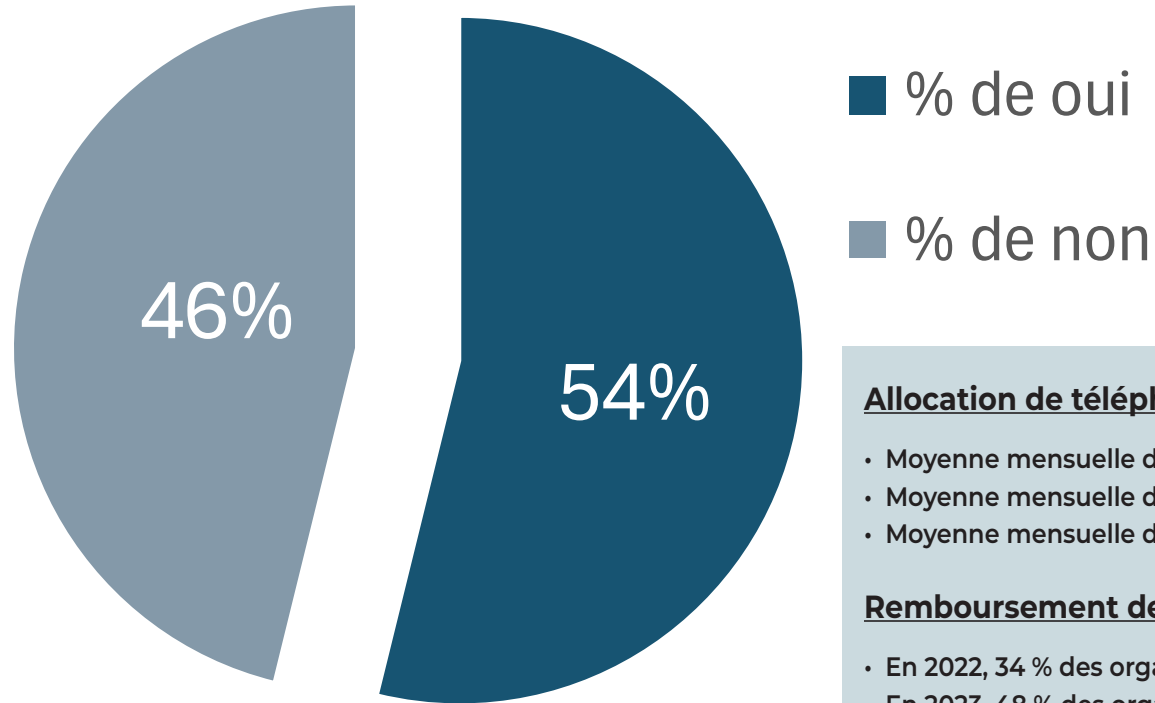
100 % des organismes ayant répondu remboursent les frais de kilométrage.

En 2025, aucun organisme répondant ne rembourse les frais de déplacement de ses employés à un taux inférieur à 0,52 \$/km.

La majorité des organismes (64 %) remboursent à un taux de 0,60 \$/km et plus.

REMBOURSEMENT DU CELLULAIRE

ORGANISMES OFFRANT UN REMBOURSEMENT DES FRAIS D'UTILISATION DU TÉLÉPHONE PORTABLE PERSONNEL



Allocation de téléphone

- Moyenne mensuelle de l'allocation de téléphone en 2023 : 42,09 \$
- Moyenne mensuelle de l'allocation de téléphone en 2024 : 47,50 \$
- Moyenne mensuelle de l'allocation de téléphone en 2025 : 41,79 \$ (médiane à 45 \$)

Remboursement des frais de téléphone

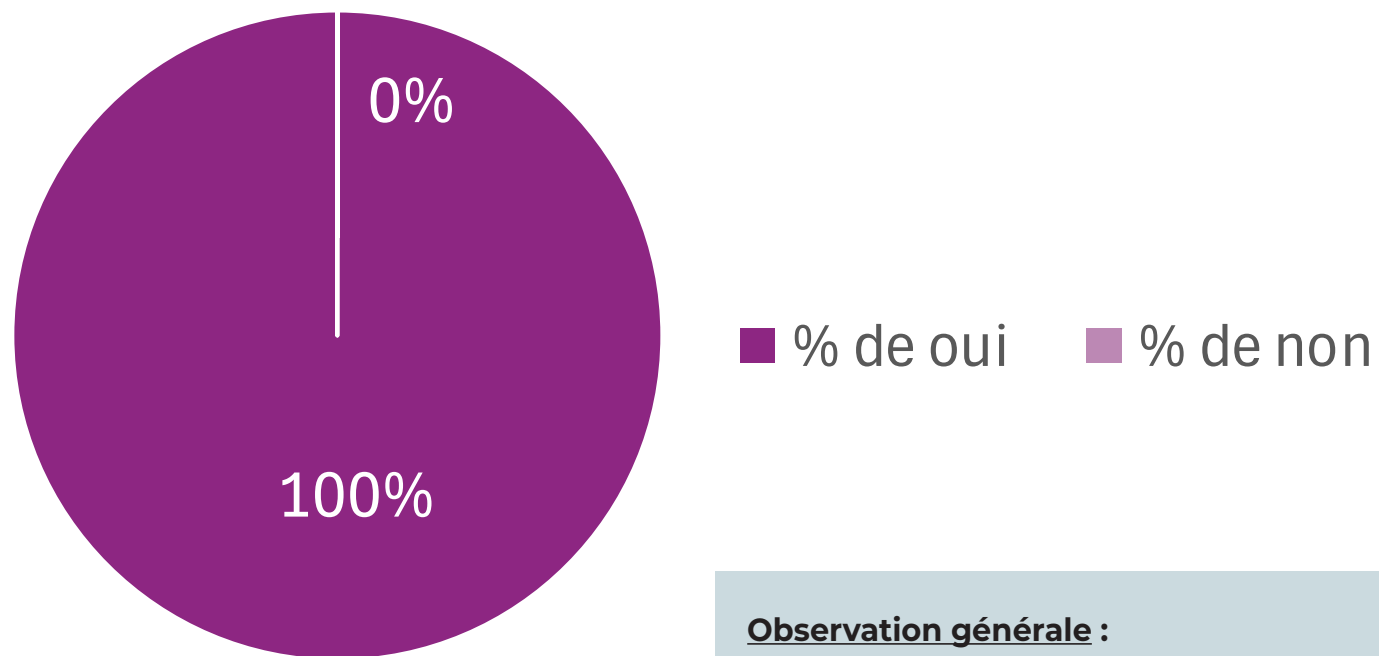
- En 2022, 34 % des organismes remboursent les frais de téléphone.
- En 2023, 48 % des organismes remboursent les frais de téléphone.
- En 2024, 43 % des organismes remboursent les frais de téléphone.
- En 2025, 54 % des organismes remboursent les frais de téléphone.

Autres options nommées :

- Cellulaire de l'organisme fourni et payé
- 50 \$ pour la directrice seulement
- 50 \$ pour la direction

CONGÉ MALADIE/MOBILE

POURCENTAGE D'ORGANISMES OFFRANT DES JOURNÉES DE CONGÉ MALADIE/MOBILE



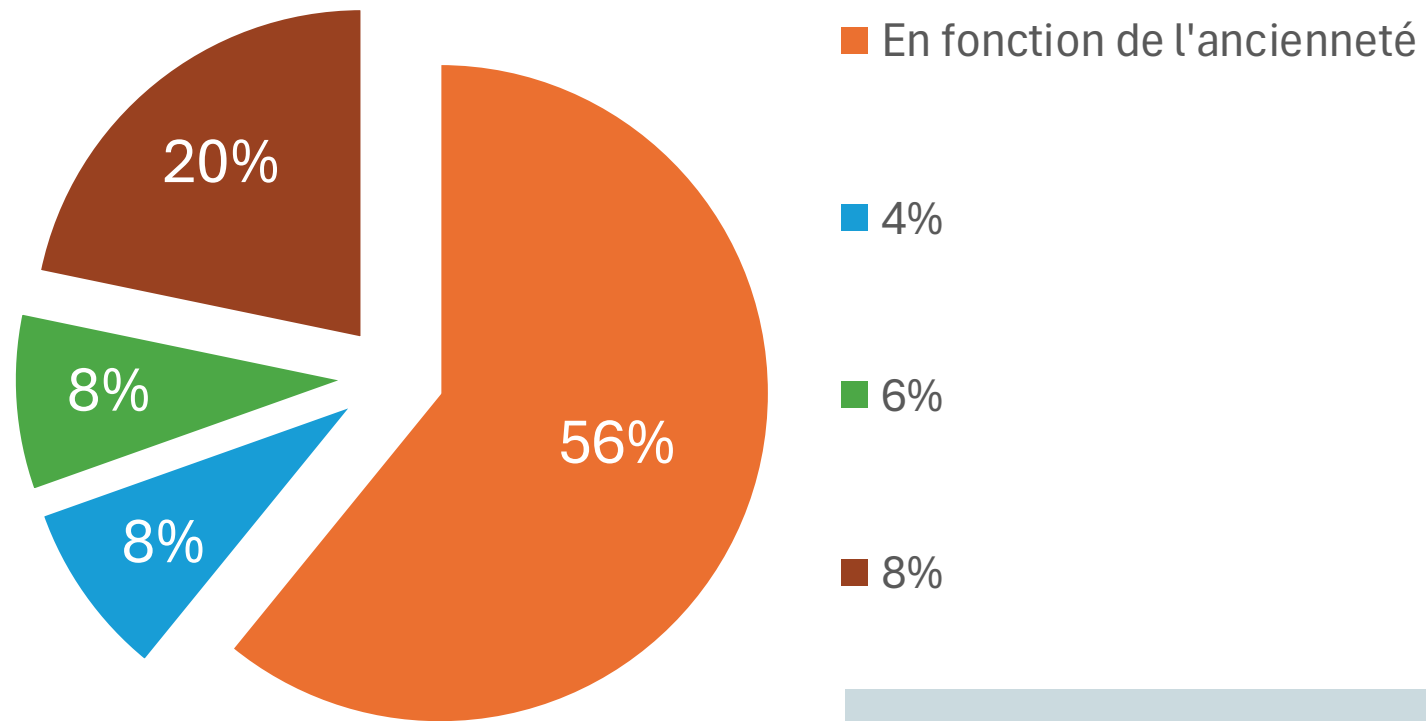
Observation générale :

Moyenne globale du nombre de jours de congé offerts en 2025 : 7,16 jours.

Limites : Certains organismes n'ont pas répondu à cette question. Les cases étant vides, les réponses n'ont pas été considérées.

VACANCES

RÉPARTITION DU NOMBRE DE JOURS DE VACANCES OFFERTS PAR ORGANISME

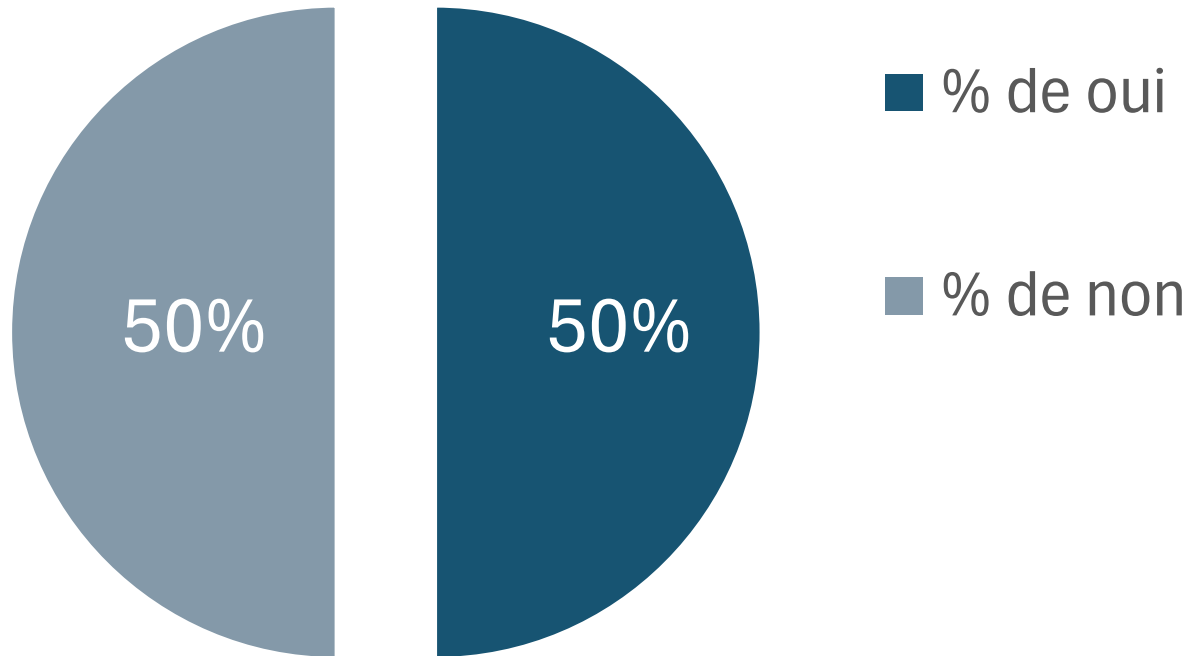


Observation générale :

- La catégorie de vacances la plus représentée est celle basée sur l'ancienneté (56 %), suivie de celle offrant 8 % (20 %).

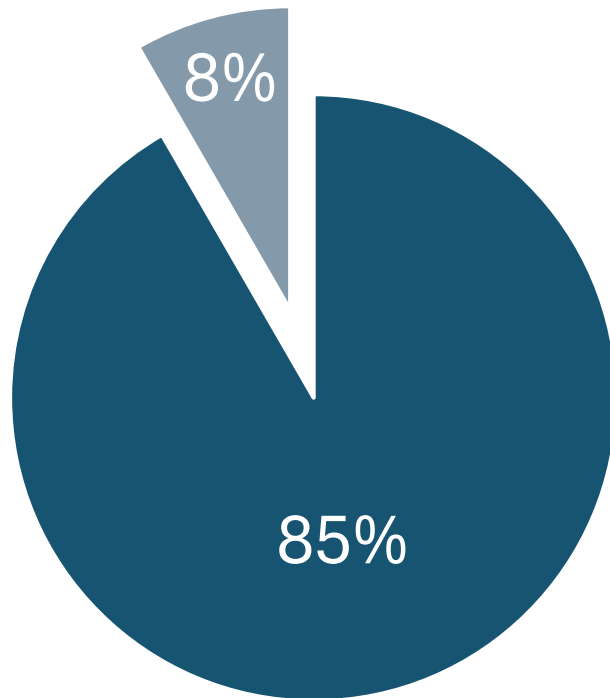
ASSURANCES COLLECTIVES

POURCENTAGE D'ORGANISMES OFFRANT UNE ASSURANCE COLLECTIVE



ASSURANCES COLLECTIVES

POURCENTAGE DE L'ASSURANCE COLLECTIVE PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR



■ Employeur paie 50%

■ Employeur paie 90%

Observation générale :

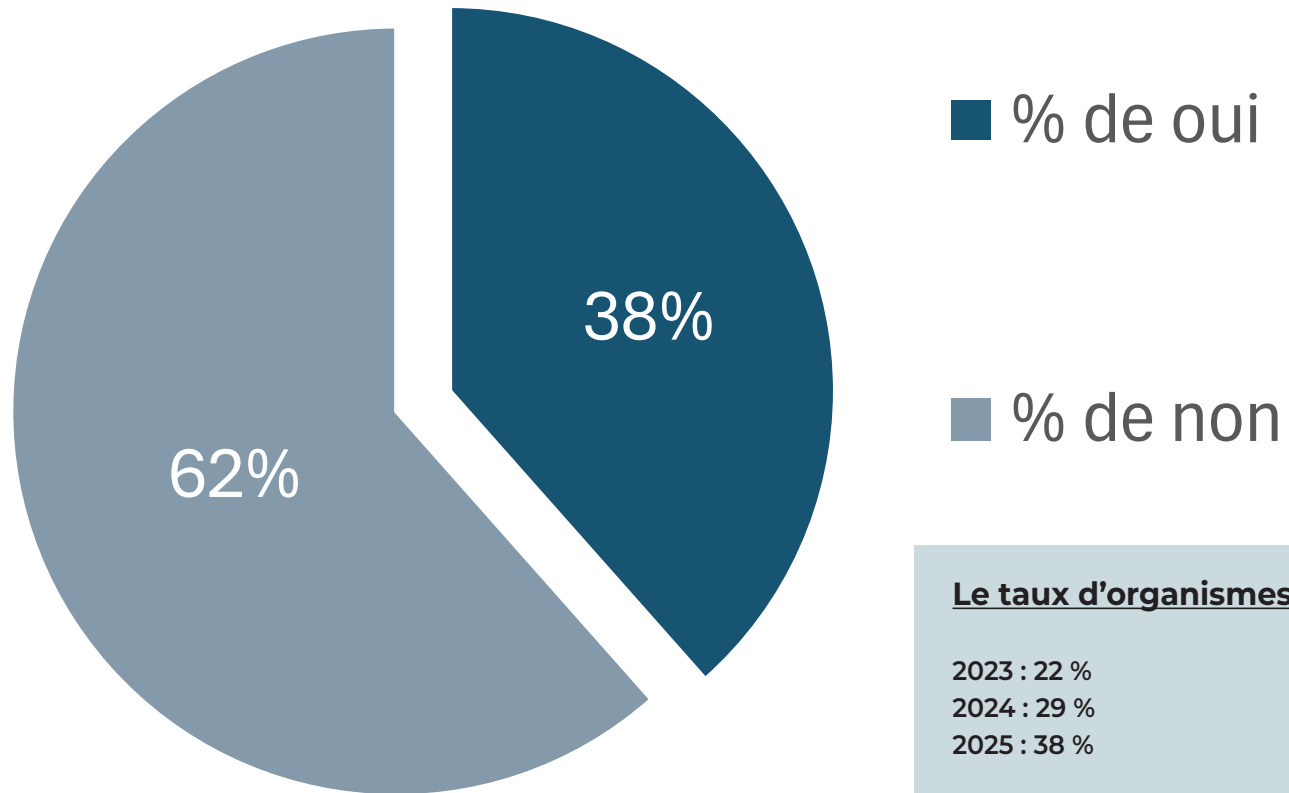
- Le taux d'organismes offrant une assurance collective : 2022 : 45 %
2023 : 44 %
2024 : 48 %
2025 : 50 %

On observe une augmentation graduelle du nombre d'organismes offrant une assurance collective à leurs employés.

Dans la majorité des organismes (85 %), la part payée par l'employeur est de 50 %.

RÉGIME DE RETRAITE

POURCENTAGE D'ORGANISMES OFFRANT UN RÉGIME DE RETRAITE



Le taux d'organismes offrant un régime de retraite :

2023 : 22 %

2024 : 29 %

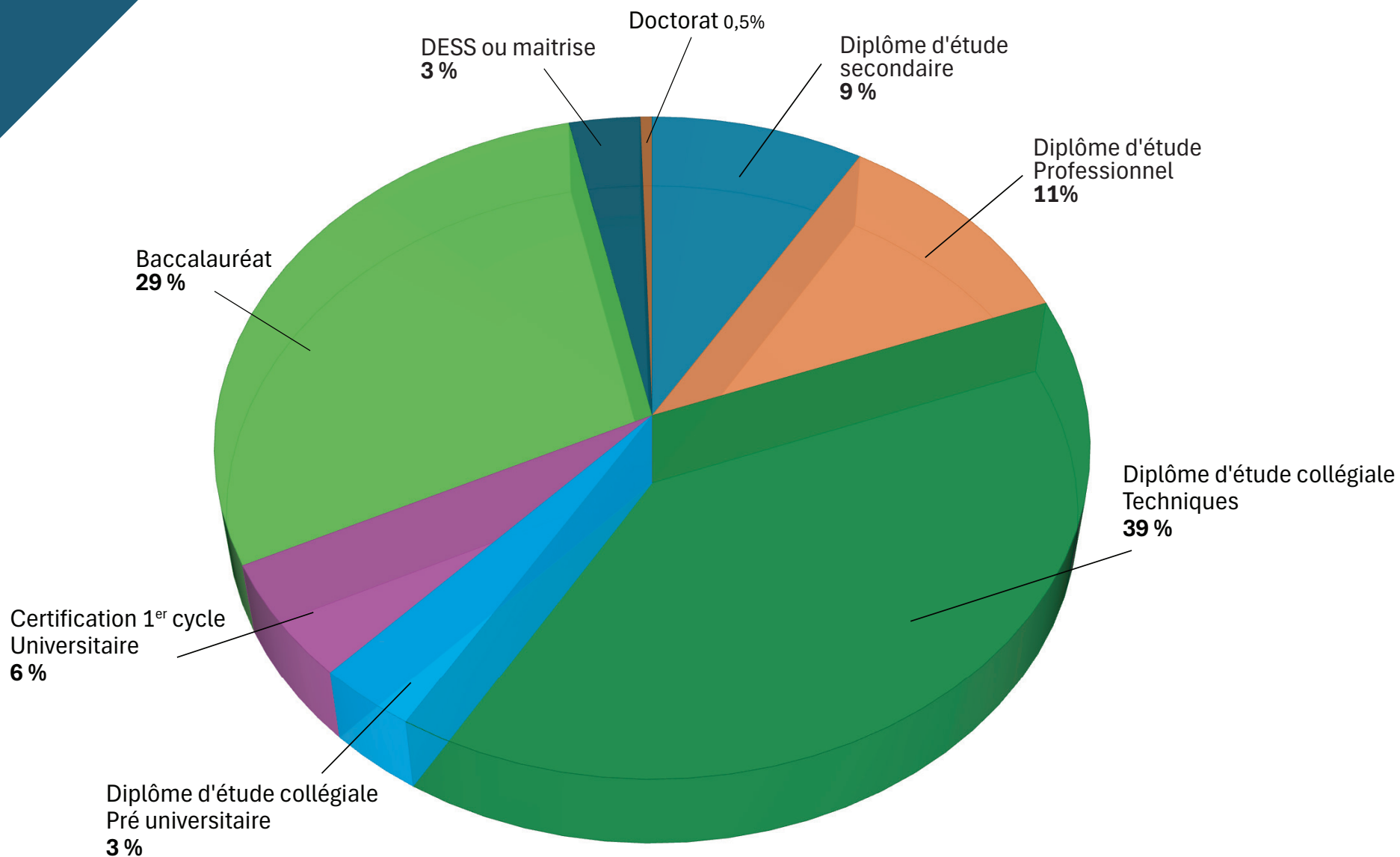
2025 : 38 %

On observe une augmentation graduelle du nombre d'organismes offrant un régime de retraite à leurs employés.

AUTRES AVANTAGES SOCIAUX SOUVENT NOMMÉS

- Allocation bien-être pour l'employé, entre 200 \$ et 1 000 \$ par année (7 réponses donc environ 30%)
- Fermer durant les fêtes (6 réponses)
- Horaire flexible
- Formation continue
- Politique de reconnaissance
- Implication dans le processus décisionnel
- Environnement de travail sain
- Conciliation travail famille,
- Congé lors de jour d'anniversaire,
- Boni

NIVEAU DE DIPLOMATION DU PERSONNEL



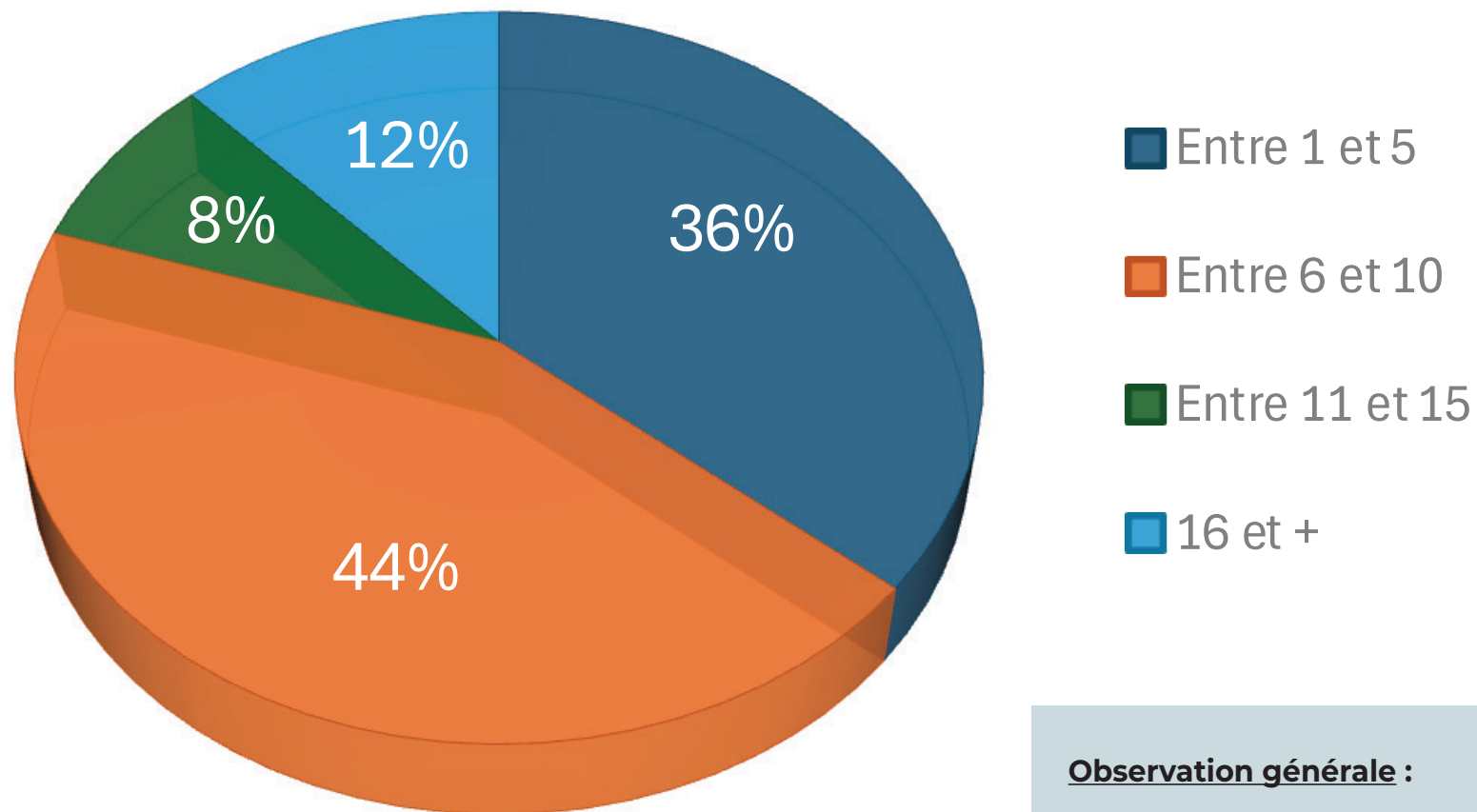
Observation générale :

Les niveaux de diplomation les plus présents sont : diplôme d'études collégiales (DEC) technique (39 %) et baccalauréat (29 %) (les mêmes catégories qu'en 2024).

Tous les niveaux de scolarité sont représentés, du diplôme d'études secondaires jusqu'au doctorat.

Les ratios de diplomation sont assez semblables à ceux de 2024.

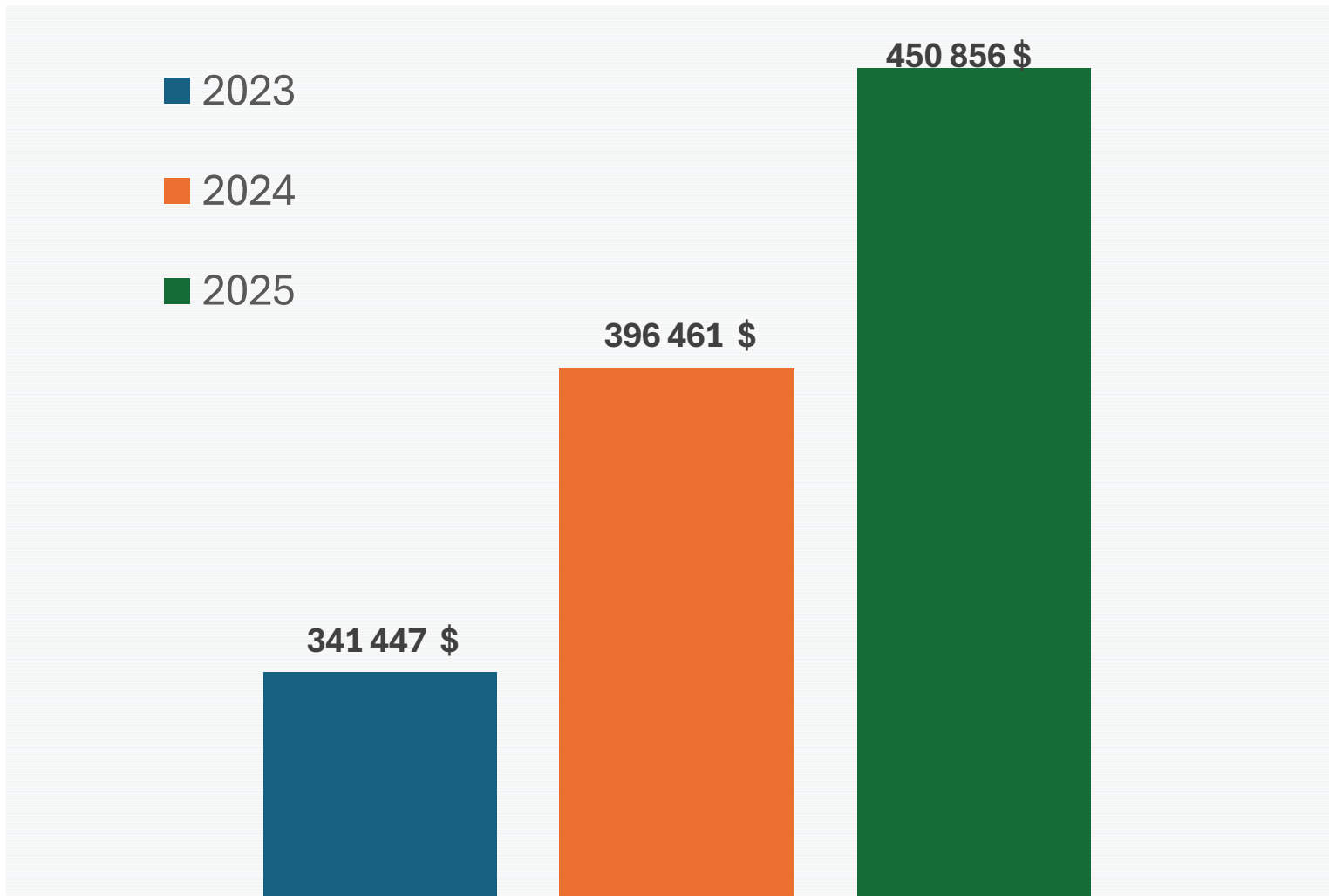
NOMBRE D'EMPLOYÉ PAR ORGANISME



Observation générale :

80 % des organismes compte moins de 10 employés.

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DES BUDGETS



Moyenne des budgets par année

Observation générale :

Une donnée a été exclue de la moyenne de 2025, car elle était beaucoup plus élevée que les autres et augmentait trop la moyenne (1,4 M\$).



- 318, rue Verreault, Local #26 Saint-Jean-Port-Joli (Qc) G0R 3G0
 - 160, boul. Taché Est, Montmagny (Qc) G5V 4E8
- 418 358-0648 | cdcicimontmagnylislet.com